

Compte rendu de conseil municipal

du 13 décembre 2025 à 10h

Etaient présents : Mesdames AMAR Janine, ROUSSIN Christine, Messieurs BASQUIN Lilian, BROCHEC Frédéric, LIEVAUX Émilien, MIRANDA Raphaël.

Ordre du jour :

QUESTION DIVERSES :

- Divers

Madame le Maire ouvre la séance à 10h05.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Frédéric BROCHEC est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

1. DOTATION VOIRIE

Il avait été prévu de ne reverser à la CCBDP que la somme de 3000€, le reste étant dirigé vers un débroussaillage réglementaire des chemins selon les directives OLD qui étaient de 3 mètres de chaque coté des chemins communaux.

Ces directives ont changé courant 2025 il s'agit maintenant d'avoir une piste débroussaillée de 4 mètres de large sur 4 mètres de haut pour laisser la place pour un camion de pompier.

Compte tenu de ce changement, il n'est plus nécessaire de faire intervenir une entreprise pour respecter nos obligations de débroussaillage.

Parallèlement, les orages successifs ont fortement abimé les chemins dont certains nécessitent des travaux importants et relativement urgents.

Aussi, le maire propose de reverser le solde de la dotation voirie du département à la CCBDP soit la somme complémentaire de 9 xxx€.

Approuvé à l'unanimité.

2. TRAVAUX ÉGLISE. AVENANT N°1

Il convient de se prononcer sur l'option proposée par l'entreprise CEP sur le devis, qui consiste à remplacer le trottoir en béton par la réalisation d'un drainage recouvert de gravette et d'une protection hygrométrique sous la forme d'une bâche EPDM (point 8 du devis CEP) correspondant à une moins-value de 15 350€40.

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents cette option, à la condition que la jointure entre la bâche et le mur soit le moins visible possible.

QUESTION DIVERSES : Aucune

La séance est levée à 11h45